

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 21 février 2011

Date convocation : 10/02/2011

Absents : /

1- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin : accord à l'unanimité pour approuver les nouveaux statuts modifiés de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin, avec pour modification principale : l'intégration de nouvelles voiries communautaires, modification au niveau de la compétence tourisme (création d'offices de pôle), modification liste petit patrimoine (réduction), etc.

2- Subvention exceptionnelle Ecole JBC de Carmaux pour une classe transplantée à la mer, pour un enfant domicilié à Tanus. Accord à l'unanimité pour le versement de la somme de 50.00 €

3- SAGE Viaur : accord à la majorité (6 pour, 3 contre et 2 abstentions) sur le principe de mise en place du SAGE VIAUR. Le SAGE, Schéma Directeur de Gestion des Eaux, est un outil d'évaluation et de définition des priorités à mettre en place pour un aménagement et une gestion durable de l'eau.

4-Questions diverses

* **Accueil familial pour personnes âgées** : accord à l'unanimité pour solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – (ancienne DGE) dont une des catégories retenue cette année est « les logements locatifs communaux ». Cette demande sera effectuée sur une base HT de 450 992.00 €.

* **Réhabilitation halle foirail** : accord à l'unanimité pour solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre du FDT, pour les travaux de bardage et pose de portails estimés à 36 220.00 € HT.

* **Diagnostic énergétique des bâtiments communaux** : Suite à une proposition du Pays de l'Albigeois d'effectuer une commande groupée de diagnostic énergétique des bâtiments communaux, il a été décidé de procéder à ce diagnostic, dans un premier temps, pour les logements locatifs au prix le plus avantageux, sans obligatoirement passer par le Pays.

* **Clubs du 3° âge** : Compte tenu des travaux à venir à l'ancienne école, il est décidé de mettre à la disposition des 2 associations - Club de l'Amitié et Amicale de l'Age d'Or - la salle du conseil municipal une fois par semaine, l'après midi de 14h à 17h. Les associations verseront la somme de 5€/l'après midi, pour participation aux frais de chauffage comme cela se faisait auparavant pour la salle Place de la Liberté.

* **Atelier de gavage** : lecture des courriers échangés avec la Préfecture concernant le problème de détérioration du tunnel de gavage et notamment la propagation de laine de verre. Une des difficultés majeure de ce dossier est que M et Mme FELLIS sont injoignables à ce jour tant par les services de la Préfecture que par ceux de la Gendarmerie et son avocat...

* **Portrait de commune** : compte rendu de la présentation du portrait de commune réalisé par l'Association du Pays de l'Albigeois et des Bastides. Ce portrait est consultable sur le site du Pays : <http://www.pays-albigeois-bastides.org>

* **Moulin bas** : lecture d'un courrier émanant de M.SPAENS, qui souhaite réhabiliter la chaussée du Moulin, et sollicite pour cela le soutien financier de la collectivité. Il n'est pas possible de soutenir financièrement un projet privé. Cependant la commune peut apporter son soutien au projet lors de sa présentation à d'autres instances publiques susceptibles d'apporter un soutien financier à cette opération, qui doit d'abord obtenir l'autorisation de reconstitution de la chaussée.

* **Agence Postale Communale** : la dotation de compensation passe de 962 € à 1 070 € à compter du 01/01/2011

* **Achat défibrillateur** : la Communauté de Communes du ségala Carmausin propose l'achat groupé de défibrillateur pour les communes possédant une salle communale. Ce projet reste à étudier car se pose le problème du stockage du matériel, de la mise en fonction, etc.

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

21/02/2011